

Comité d'éthique de santé publique (CESP)
Compte rendu de la rencontre du 19 janvier 2024
Adopté le 15 février 2024

Lieu : 190 boul. Crémazie est, 2.01

Heure : 10h30 à 16h

Étaient présents : É. Petit, R. Dufour, N. Kishchuk, M. Lapierre, M. Ménard, L. Khoury. A. Gauthier et D. Chabot

Étaient absents : M. Valcke et M.-J. Godi

Secrétariat : M. Désy, J. St-Pierre et K. Duquesnay (stagiaire)

1. Adoption de l'ordre du jour et du compte-rendu de rencontre du 15 décembre 2023

L'ordre du jour est adopté tel quel.

Le compte-rendu est adopté sans modification.

2. Dimensions éthiques des partenariats public-privé (PPP)

Le CESP a reçu une demande de la part de la Directrice de santé publique de la région de Montréal concernant les demandes de collaboration avec les fondations privées. De différentes natures (participation à des recherches, financement d'interventions, participation à des comités, activités de sensibilisation, etc.), ces collaborations de plus en plus fréquentes dans le domaine de l'intervention sociale et dans le domaine de la santé posent des enjeux importants en termes d'éthique pour une organisation publique comme la DRSP. C'est dans l'optique de circonscrire et de pouvoir poser des balises simples et concrètes afin de mieux convenir des collaborations souhaitables et non souhaitables que la DRSP fait appel au CESP.

M. Desy précise que le CESP avait déjà été approché par le passé par le MSSS pour se pencher sur cette question. C'est donc une demande qui provient d'une DRSP, mais qui a des échos plus larges sur l'ensemble du réseau. [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

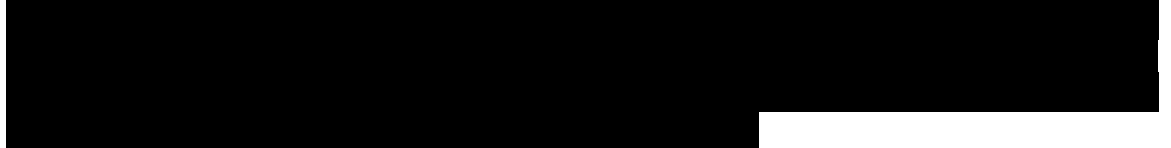
[REDACTED]

3. Vaccination contre le virus respiratoire syncytial (VRS) chez les femmes enceintes



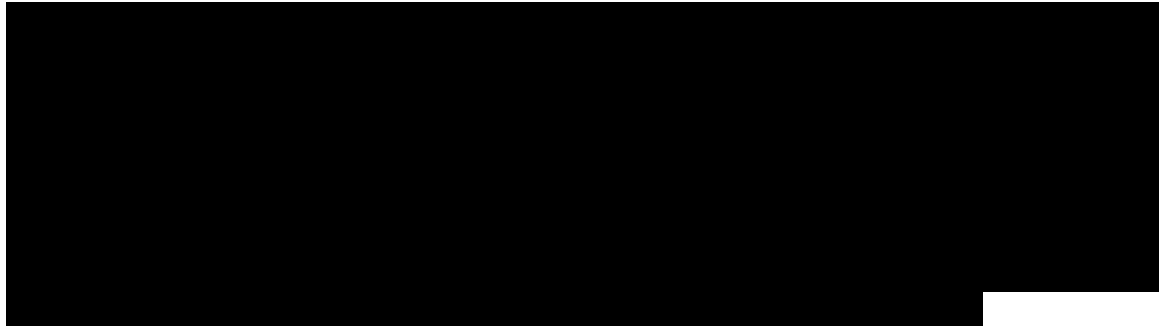
Le CESP a été sollicité par le Comité d'immunisation du Québec (CIQ) en lien avec la production d'un avis sur la vaccination des personnes enceintes contre le VRS avec le vaccin ABRISVO. Le CIQ doit se positionner quant à la tenue ou non d'une campagne de vaccination visant les personnes enceintes afin de protéger leurs bébés de concert avec l'administration possible de Nirsévimab (anticorps monoclonal) aux nouveau-nés. Le CIQ souhaite avoir l'avis du CESP sur les enjeux éthiques entourant la proposition de recommander le vaccin maternel à toutes les mamans et le Nirsévimab soit juste aux enfants les plus à risque (indications actuelles) ou en plus à tous les bébés dont les mères n'auraient pas reçu de vaccination maternelle. Les demandeurs ont mis de l'avant de potentiels problèmes d'iniquité dans le cas où le Nirsévimab ne serait pas offert à tous les bébés et où les mères plus éduquées ou plus fortunées pourraient refuser le vaccin afin de n'encourir aucun risque pour la grossesse et recourir au Nirsévimab disponible sur le marché privé.

La discussion porte d'abord sur des questions préliminaires de compréhension générale de la question soumise au CESP.

[REDACTED]



La question du risque de prématurité non significative constatée pour une étude en Afrique du Sud (signal statistique) pour le vaccin ABRISVO, indiqué dans la notice, a aussi occupé beaucoup de temps de discussion. Le représentant du CIQ a expliqué que la période d'administration du vaccin a été déterminée par les CDC pour pallier à ce risque soit entre 32 et 36 semaines de grossesse (les cas de prématurité étant survenus lors de vaccination avant la 32^{ème} semaine). Toutefois, la couverture vaccinale aux États-Unis est extrêmement faible : 11%.



4. Questions diverses

M. Désy est allé à la Table de concertation national du surveillance (TCNS) pour recruter un nouveau membre spécialisé en surveillance à la suite de l'annonce du départ de R. Dufour. Les personnes intéressées ont été invitées à contacter le secrétariat du CESP.

Vu les délais serrés pour rendre les avis, des groupes de travail se rencontreront pour faire avancer en parallèle les deux dossiers ayant fait l'objet de la rencontre. Un premier groupe sur les PPP se rencontrera le 01 février 2024. Il sera constitué des membres suivants : A. Gauthier, N. Kishchuk et M. Ménard. Un deuxième groupe sur le vaccin contre le VRS se rencontrera le 02 février 2024. Il sera constitué des membres suivants : R. Dufour, L. Khoury, M. Lapierre et D. Chabot.

Les dépôts de deux nouveaux plans de surveillance thématique sont prévus en février.

Comité d'éthique de santé publique (CESP)
Compte rendu de la rencontre du 16 février 2024
Adopté le 15 mars 2024

Lieu : 190 boul. Crémazie est, 2.01

Heure : 10h30 à 16h

Étaient présents : É. Petit, M. Valcke, N. Kishchuk, L. Khoury, A. Gauthier et D. Chabot

Étaient absents : R. Dufour, M. Lapierre, M. Ménard et M.-J. Godi

Secrétariat : M. Désy, J. St-Pierre et K. Duquesnay (stagiaire)

1. Adoption de l'ordre du jour et du compte-rendu de rencontre du 19 janvier 2024

L'ordre du jour est adopté tel quel.

Le compte-rendu est adopté sans modification.

2. Avis sur la vaccination contre le virus respiratoire syncytial (VRS) chez les femmes enceintes

La permanence du comité revient sur les précisions apportées par les demandeurs lors de la validation de la mise en situation. Les demandeurs ont précisé leur souhait que le CESP fasse ressortir les dimensions éthiques de la recommandation du remboursement du vaccin contre le VRS à toutes les femmes enceintes de manière générale et non pas seulement pour chacun des scénarios. Les membres discutent de ce qu'implique cette précision sur l'avis et des ajustements à faire.

[Redacted text block]

[Redacted text block]

La proposition d'avis est par la suite examinée page par page pour y intégrer les commentaires et suggestions concrètes des membres.

3. Avis sur les partenariats public-privé en santé publique

La proposition d'avis est discutée de manière générale. [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

4. Questions diverses

Deux plans de surveillance ont été déposés au CESP pour examen et seront à l'ordre du jour de la prochaine rencontre.

La présidente du CESP sera invitée à présenter l'avis sur le vaccin contre le VRS au CIQ au début du mois de mars.

La permanence a reçu une candidature pour pourvoir le poste de membre spécialisé en surveillance en remplacement de R. Dufour qui nous avait annoncé son départ en novembre.

Comité d'éthique de santé publique (CESP)
Compte rendu de la rencontre du 15 mars 2024
Adopté le 12 avril 2024

Lieu : 190 boul. Crémazie est, 2.01

Heure : 10h30 à 16h

Étaient présents : É. Petit, M.-J. Godi, N. Kishchuk, L. Khoury, A. Gauthier, M. Ménard, R. Dufour
et D. Chabot

Étaient absents : M. Lapierre, M. Valcke et M. Désy

Secrétariat : J. St-Pierre

1. Adoption de l'ordre du jour et du compte-rendu de rencontre du 16 février 2024

L'ordre du jour est adopté avec modification de l'ordre des points pour aborder la mise à jour de l'Outil facilitant le repérage des préoccupations éthiques découlant d'un plan de surveillance en premier et non en Varia.


Le compte-rendu est adopté avec une modification mineure : remplacer « décision de santé publique » par « décision des autorités de santé publique ».

2. Mise à jour de l'Outil facilitant le repérage des préoccupations éthiques découlant d'un plan de surveillance

La discussion débute sur la base des éléments soulevés par l'une des membres par courriel. Les membres discutent entre elles des différents éléments qui devraient se trouver dans la grille et qui n'y sont pas ou de certains éléments qui devraient être précisés.

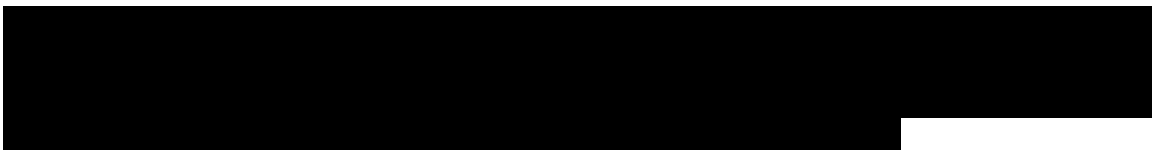
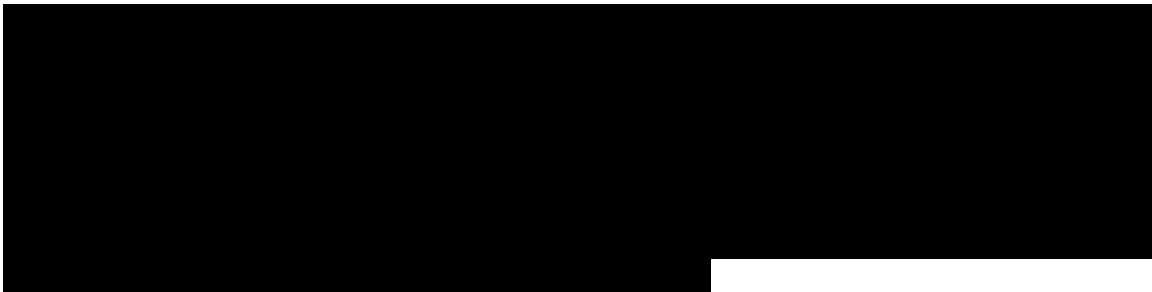
[Redacted content]

[Redacted content]



Face aux nombreuses questions suscitées par cette première discussion sur l’outil, il est convenu de créer un groupe de travail afin de proposer des modifications à celui-ci en cohérence avec ce qui a été soulevé. Ce groupe serait par la suite chargé de présenter une nouvelle version à l’ensemble du Comité pour discussion.

3. Avis sur le plan de surveillance thématique sur la maltraitance envers les enfants (PSTMEE)



[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

4. Avis sur le Plan de surveillance thématique sur l'itinérance (PSTI)

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

5. Questions diverses

La présidente fait un retour sur la présentation des deux derniers avis (PPP et VRS) aux demandeurs.

L'avis sur les PPP en santé publique a été présenté à l'équipe de la DSP de Montréal le 13 mars 2024. Il reçut des échos favorables : l'avis a été éclairant et aidant en plus de renforcer plusieurs éléments recueillis sur le terrain. L'équipe prépare son propre outil pour l'analyse des PPP sur la base de l'avis du CESP. Le secrétariat et la présidente du Comité seront invités à commenter l'outil lorsqu'une première version sera prête.

L'avis sur la vaccination contre le VRS a été présenté au CIQ le 14 mars 2024. L'avis a permis au CIQ de confirmer ses préoccupations et d'être sûr de ne pas avoir d'angles morts. Certaines questions ont été soulevées et commentées par les membres notamment en lien avec la disponibilité des produits. Des corrections seront apportées à la mise en situation de l'avis en conséquence. Il a été décidé de convenir de la date de publication avec eux afin que l'avis du CESP ne précède pas celui du CIQ.

Le poste de DSP sur le comité sera à pourvoir suite à l'annonce du départ de M-J. Godi à la fin de son mandat en juin 2024. Une annonce sera faite auprès des autres DSP prochainement.

Le secrétariat a été informé qu'un plan de surveillance régional (Outaouais) devrait être déposé sous peu pour examen au CESP.